

LE RAPPORT IGAS/IGF SUR LA RADIOLOGIE UN RAPPORT A CHARGE BASE SUR DES CONTRE-VERITES

L'IGAS et l'IGF publient **un rapport sur la radiologie** commandé en juillet 2024 par 2 ministres de l'ancien Gouvernement, T. Cazenave et F. Valletoux, **qui demandaient de « renouveler les actuels ou précédents protocoles de régulation pour favoriser une efficacité plus grande, y compris en réintroduisant des marges de manœuvre non conventionnelle »**, c'est-à-dire **en contournant la convention médicale** qui venait d'être signée.

La principale proposition qui résume les 17 recommandations **est de sortir la radiologie de la convention médicale** pour une régulation étatique **en permettant des baisses tarifaires arbitraires**. Le rapport ignore la réalité médicale et accumule les contre-vérités.

CONTRE-VERITE N°1 - LES REVENUS

Le rapport classe au 1^{er} rang les revenus des médecins radiologues. Un amalgame est à nouveau fait entre revenus et bénéfices (revenus moins les charges), les tableaux de la CARMF montrent que les radiologues sont au **11^{ème} rang** des médecins.

Pour arriver à son classement, le rapport inclut les montants des forfaits techniques **qui sont versés aux propriétaires des scanners et IRM, dont les hôpitaux et des cliniques**.

CONTRE-VERITE N°2 – LA RENTABILITE ET LES CHARGES DE LA SPECIALITE

Le rapport **dénonce un niveau de rentabilité élevé**. Mais il utilise un échantillon qui n'est pas représentatif et il ignore **la réalité des charges** supportées par les structures de radiologie (immobilier, salaires des personnels, informatique, énergie, etc.).

CONTRE-VERITE N° 3 – LES MEDECINS RADIOLOGUES CHANGENT LEURS EQUIPEMENTS POUR DES RAISONS FINANCIERES

La mission propose de garder **les scanners et les IRM 14 ans au lieu de 7 ans** alors que la durée moyenne d'un système informatique, indispensable, est de 5 ans : à l'heure de l'IA, un an c'est dix ans de perdu. Augmenter les années d'utilisation se traduira **par plus de rayons X délivrés, plus de produits de contraste injectés, des examens moins performants et des pertes de chances pour les patients**.

CONTRE-VERITE N° 4 – L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'EQUIPEMENTS AUGMENTE L'ACTIVITE

En réalité, ce sont les besoins médicaux des patients **qui justifient l'augmentation** du nombre d'appareils pour réduire des délais de rendez-vous déjà trop longs.

Au total, ce rapport, s'il était mis en œuvre, programmera, en instaurant **une dictature sanitaire, la mort de la médecine libérale dont la radiologie**.

La FNMR demande aux ministres en charge qu'ils dénoncent ce rapport et confirment la validité de la convention médicale pour l'ensemble de la médecine libérale.

Les médecins radiologues et la FNMR réaffirment leurs exigences de qualité, de compétences en radiologie au service des patients. Ils réaffirment également, comme tous les Français, leur attachement à la médecine libérale.

Le Dr Jean-Philippe MASSON, Président de la FNMR, se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

Contact presse : info@fnmr.org 01.53.59.34.07.

